JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 40 (1899), p. 266-267

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__266_0>

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

Légion d'honneur.

Par décret du 13 juillet 1899, ont été promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur :

M. JOBERT (Nicolas-Paul), directeur général des manufactures de l'État;

Au grade d'officier :

MM. BOUSQUET (Georges), conseiller d'État en service extraordinaire, directeur général des douanes;

SCHELLE (Gustave), chef de division au Ministère des travaux publics.

III.

38e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES (Paris, 5 juin 1900).

PROGRAMME DE LA SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

1° De l'idée d'un droit naturel et de son rôle dans la législation positive

2° Y a-t-il lieu de modifier les dispositions du Code civil et des lois fiscales qui gênent la liberté de la composition des lots dans les partages ?

3° Examiner, au double point de vue économique et juridique, le caractère et les effets d'une intervention législative, dans les conditions du pacte de travail.

4° Faire connaître les principes qui régissent, chez les principales nations de l'Europe, la responsabilité de l'Etat envers les particuliers dans l'exécution des services étrangers à la puissance publique.

5° Expliquer les circonstances économiques et sociales qui ont notablement restreint l'usage des engagements à terme fixe souscrits par les artisans, ouvriers et serviteurs à gages.

6° Ne conviendrait-il pas de substituer, en matière matrimoniale, la séparation de biens ou un autre régime à la communauté légale, comme régime de droit commun ? Comparer, sur ce point, les lois étrangères à la loi française.

7° Etudier, en elle-même et dans les applications législatives et pratiques qui en ont été faites en France et à l'étranger, la question du *warrantage* des récoltes.

8° Rechercher, dans une région de la France, et pendant une période déterminée à partir du XV^e^ siècle, l'effort de la population rurale pour acquérir la terre.

9° Exposer dans quelle mesure et sous quelles conditions il est permis, en France et à l'étranger, d'employer les fonds et la fortune personnelle des caisses d'épargne à la construction d'habitations à bon marché.

10° Etudier, dans une ville ou dans une commune rurale, les changements survenus dans le taux des salaires d'une certaine branche du commerce ou de l'industrie depuis le milieu de ce siècle.

11° Etudier, dans les différents pays, les unions de sociétés de secours mutuels.

12° De l'influence que certains impôts peuvent exercer sur le développement de la population.

13° Quelles sont les charges comparées de la fortune mobilière et de la fortune immobilière en France ?

14° Etudier les rapports d'une assemblée provinciale et de sa commission intermédiaire avec l'intendant (1787-1790).

15° Retracer, au point de vue économique et juridique, l'histoire d'une exploitation minière dans l'ancienne France.

16° Etudier, d'après un exemple particulier, le fonctionnement d'une administration de district (1790-1795).

17° Esquisser la statistique de la vente des biens nationaux dans une commune rurale pendant la Révolution et en apprécier les effets au point de vue économique.

18° Etudier l'état de la population, les naissances, les mariages, les divorces et les migrations dans une commune de France, de 1789 à 1801.

19° Esquisser l'histoire d'une école centrale, d'un lycée ou d'un collège communal.

20° Le rôle de la France, au XIX^e^ siècle, dans la création et le développement de la sociologie.